



**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 27

**Date de la convocation :** 17/10/2025

**Date d'affichage :** 17/10/2025

***DELIBERATION N° 066/2025  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES***

***SEANCE DU 23 OCTOBRE 2025***

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur François Rallo, Maire de la commune.

**Présents :** François RALLO – Cosme DILME – Carole CARTON – Jean PEZIN – Sonia MAC VEIGH – Céline FREIXINOS – Stéphane LE COQ – Armand CHAUVET – Claire SALFATI TEDGUI – Mireille CORONES YAGOUBI – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Joseph CASCALES – Sylvain VIOT

**Pouvoirs :**

- Modeste BOSQUE donne pouvoir à Jean PEZIN
- Marie-Anne HAUSPIEZ donne pouvoir à Claire SALFATI-TEDGUI
- Robert TARDA donne pouvoir à François RALLO
- Jacqueline KEILING donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Michèle GRANIER donne pouvoir à Carole CARTON
- Christine BACHES donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Patricia PICHARD donne pouvoir à Pascal GIRAUDET
- Yannick CALLAREC donne pouvoir à Cosme DILME
- Caroline PICCOLO donne pouvoir à Christian DISLAIR
- Jordi DELCLOS donne pouvoir à Armand CHAUVET
- Eliane CHAMBAULT donne pouvoir à Joseph CASCALES
- Eric BOUILLIN donne pouvoir à Sylvain VIOT

**Absents excusés :** Richard VENDRELL – Bénédicte SARASSAT

**Secrétaire de séance :** Christian DISLAIR

**OBJET :** Subvention 2025 exceptionnelle à l'association locale loi 1901 dénommée « Club de football de table saleillenc ».

Madame Céline Freixinos, Adjointe déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative, rappelle à l'assemblée que, lors du vote du budget Primitif 2024, le conseil municipal a approuvé une enveloppe de 85 000 € (article 6574) destinée aux subventions aux diverses associations loi 1901 de la commune (culturelles, sportives, personnes âgées) mais aussi aux associations caritatives, scolaires et certaines extérieures à la commune.

Elle indique que le conseil a déjà alloué 78 730 € lors des répartitions des subventions aux associations les 10/04/25 et 19/06/25.

Puis, Madame Céline Freixinos indique que l'association saleillencque « Club de football de table saleillenc » s'est qualifiée pour le championnat du monde qui se tiendra début 2026 à Catane en Italie.

En effet, elle précise que ce club sera représenté par une équipe homme et une équipe femme, soit 12 joueurs au total, qui se déplaceront prochainement pour faire rayonner les couleurs saleillencque au championnat du monde.

Par suite, Madame Céline Freixinos propose au conseil d'aider financièrement cette association locale en lui allouant une subvention 2025 exceptionnelle de 2 000 € pour faire face aux frais de déplacement au championnat du monde des 12 joueurs qui représenteront le club.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Céline Freixinos et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Décide** d'allouer une subvention 2025 exceptionnelle de 2 000 € au club local dénommé « Club de football de table saleillenc » ;

- **Autorise** M. le Maire à signer tout document utile dans cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

M. François RALLO

Publication le : 28 OCT. 2025